



Conseil d'Administration

du 4 septembre 2020

à la l'Auberge de la Belette, Le Monestier

Présents

Jean-Claude Bonnet, Pascal Challet, Henri Debeuret, Florence Dinouard, Michel Hadjadj, Olivier Faure, Rémi Force, Émilie Jaillet, Benoît Laibe, Sabrina Sendin, Brigitte Boiteux.

Ordre du jour

- 1- Approbation PV du dernier CA
- 2- Informations générales
- 3- Présentation des choix techniques par Rémi Force
- 4- Point sur la commission juridique et finances
- 5- Point sur la commission travaux
- 6- Point sur la commission communication.

1- APPROBATION PV du dernier CA

Le PV du CA du 19 juin 2020 est approuvé à l'unanimité

Il devra être signé et inséré dans le registre

2- INFOS ET QUESTIONS GÉNÉRALES

- ◆ Présentation de Florence Dinouard, élue de Marsac, remplaçant Robert Perrussel
- ◆ A ce jour: 80 sociétaires dont 7 collectivités territoriales et 2 groupes d'investisseurs
- ◆ Il était envisagé un séminaire réduit à une demi-journée et finalement annulé pour plusieurs raisons:
 - Peu de motivation repérée dans le collectif
 - Une invitation de la Centrale villageoise du Grésivaudan (38) sans suite
- ◆ Question relative à nos CA: Pourrait-on systématiquement inviter tous les sociétaires ou non?
Des avis partagés: - Favorable: pour une transparence de nos débats
- Défavorable: pour le suivi et la teneur du travail entre administrateurs et membres habituels des commissions

Délibération:

- ◆ *L'assemblée ne prend pas position*



3- PRÉSENTATION DES CHOIX TECHNIQUES:

◆ Rémi Force, sociétaire et chef de l'entreprise OHE, présente différentes options relatives aux onduleurs (cf. document comparatif en pièce jointe):

1- Onduleur central:

Avantages: le prix réduit

Inconvénients: absence de précision du suivi, si panne changement global du matériel

2- Micro-onduleurs:

Avantages: - Gestion des ombrages: MPPT (*Maximum Power Point Tracking*) permettant un suivi des puissances du générateur

- Le coffret peut être situé à l'extérieur

- Changement individuel et garantie de 20 ans

- Coût acceptable sur petites toitures seulement

3- Onduleur central avec optimiseurs

Avantages: - Un optimiseur par panneau permettant un suivi de la production par panneau

- Le MPPT est dans l'optimiseur (ce qui implique une sécurité maximale en cas d'incendie)

- Changement individuel et garantie de 25 ans

Les fournisseurs d'enregistreurs numériques (monitoring) :

- DATALOGGER: coût à l'achat

- SOLARLOG: abonnement pour accéder à la licence

Les fournisseurs d'optimiseurs:

- SOLAR EDGE domine le marché

- SMA

Les fournisseurs de panneaux:

- DUALSUN: assemblage français et conception chinoise

- Garantie pièces et main d'œuvre de 25 ans (sur panneaux Flash)

+ garantie renforcée (25 ans) sur une pièce reconnue défectueuse

- EURENER: assemblage espagnol

- SOLAR EDGE: assemblage israélien

- SYSTOVI: assemblage français

- SUNPOWER: France, Belgique et Suisse

- LG SOLAR: assemblage coréen

Délibération:

- Il est retenu que Rémi Force établisse des devis avec les 3 options pour le prochain CA

- La marque privilégiée sera SOLAR EDGE en datalogger (enregistreur de données)

- Concernant les panneaux, la marque Dualsun propose le plus de garantie

La décision sera finalisée lors de notre prochain CA prévu à court terme

◆ Par ailleurs, le choix des artisans reste réduit pour l'instant à l'entreprise OHE, d'autres entreprises n'ayant pas souhaité répondre à nos sollicitations (Système solaire à Cournon, Freepower à Clermont-Ferrand, RCS) ou sont trop chères (Monier)

4 – COMMISSION JURIDIQUE ET FINANCES :

◆ Subvention:

La convention AURA est signée, il reste à rédiger un check-list des obligations qu'elle requiert
Le premier versement est de 10% au démarrage du projet, le solde de 90% sur factures (donc versement échelonné)

◆ Finances:

Capital actuel: 41 950 €

- Le groupe d'investisseurs AGRI 2E a envoyé un chèque 8 000€, nouveau sociétaire, son président sera invité au prochain CA.
- Compte Courants Associés: 6 000€

◆ Emprunt:

il sera versé par tranches sur apport de devis.

◆ Banque:

Le Crédit Mutuel demande une délibération du CA (du 19 juin 2020) relative aux fondés de pouvoirs bancaires.

Henri Debeuret a préparé un document lu et approuvé par les administrateurs, signé sur le champ.

◆ Conventions d'occupation temporaires et baux:

Une rencontre a eu lieu à Cunlhat, avec Mme Le maire, Mme Facy et deux adjoints: il s'agissait d'apporter des compléments d'informations sur les choix techniques et rassurer les élus sur les questions de sécurité. Il est proposé de leur transmettre, avec un complément de dossier technique, le protocole SDIS relatif au photovoltaïque sur toitures.

La convention devrait être signée lors de leur prochain conseil municipal prévu avant la fin du mois de septembre.

Les COT de Palladuc et Saint-Rémy-sur-Durolle ont été signées.

Le bail de Valcivières (E. Durand) est également signé. Un rendez-vous est pris pour le 11 septembre avec Mme Leyrat, notaire de Lezoux pour information sur sa transformation en bail emphytéotique.

◆ Assurance:

La Maif a établi des devis pour chacune des toitures, le total avec assurance Scic ne dépasse pas le budget prévisionnel.

Les garanties sont claires et complètes (cf.guide établi par la Maif+ les garanties par devis)

Délibération:

- ◆ *La Maif est retenue comme assurance des projets et de la Scic*

◆ Expert-Comptable:

La SCIC n'est pas soumise à un commissaire aux comptes

- KPMG : 2500€ /an (500€ en 2020)

- Les autres cabinets n'ont pas répondu (Cerfrance Horizon, Cerfrance Avenir, ACF, Implid)

Émilie Jaillet propose de solliciter l'Urscoop, Pascal Challet fait savoir qu'il n'y pas d'expert comptable en Scoop ou association.

Délibération:

- ◆ *Relance de devis concurrents*

5- COMMISSION TRAVAUX (suite)

◆ Toiture de Pierre Pommeyrol à Marsac :

Pour rappel, M. Pommeyrol sollicite la Scic pour l'aider à finaliser un projet de production à partir d'une installation datant de 2017 non conforme. L'investissement a été fait par un emprunt remboursé à l'issue d'une procédure.

- L'entreprise OHE a établi un devis de 2800€ HT (18 Kwc)
- Le branchement Enedis pourrait se chiffrer à environ 2500€
- La Scic devrait investir 6 000€ pour mettre en service l'installation avec une rentabilité de 2800€

Délibération

◆ *La Scic Toi&Toits pourrait prendre en charge l'installation dans le cadre d'une location de panneaux en bail emphytéotique (la Scic se chargerait de la déclaration)*

◆ *Le projet est réalisable si les conditions suivantes sont réunies:*

- *Les statuts de la SCIC permettent ce cas particulier*
- *Les Architectes des Bâtiments de France donnent leur aval*
- *L'installation actuelle permet d'opter pour un onduleur sécurisé*
- *Le coût de la tranchée est évalué*

◆ *A partir de ces données, Henri Debeuret et Pascal Challet feront une proposition financière à M. Pommeyrol*

◆ *Brigitte Boiteux relie les statuts et éventuellement prépare un projet de convention pour le prochain CA.*

6- COMMISSION COMMUNICATION

◆ Adhésion Énergie Partagée:

L'adhésion est effective, elle nous permet de nous relier à un réseau national. Par ailleurs, cette adhésion était indispensable pour être assuré par la Maif.

◆ Le communiqué de presse aux communes:

- Il est rédigé et sera envoyé par Pascal Challet

◆ Manifestations:

- UTOPIA à Cébazat: réunion de préparation le 9 septembre pour une manifestation prévue le 24 octobre.
- Vélo Assistance Électrique (VAE) le 20 septembre invite la Scic pour témoignage Pascal Challet et Sabrina Sendin s'y rendront
- Rencontre Sensibilisation des élus de la commune de Sauxillanges le 29 août
- Foire au pré à Thiers le 26 septembre au lycée Germaine Tillion: invitation déclinée faute de membre disponible
- Table ronde de la communauté de communes à Saint-Saturnin au Bistrot le 2 octobre

Prochain CA le 1^{er} octobre à 18h, lieu à définir
avec invitation des élus référents des collectivités locales

Pour le collectif,
Brigitte Boiteux, le 27 septembre 2020